



**HAL**  
open science

## Démons et déments. Quand Détective enquête sur la folie

Marc Renneville

► **To cite this version:**

Marc Renneville. Démons et déments. Quand Détective enquête sur la folie. Criminocorpus, revue hypermédia. Histoire de la justice, des crimes et des peines, 2018, Détective, histoire, imaginaire, médiapoétique d'un hebdomadaire de fait divers (1928-1940), <https://journals.openedition.org/criminocorpus/5017>. 10.4000/criminocorpus.5017 . hal-01971747

**HAL Id: hal-01971747**

**<https://hal.science/hal-01971747v1>**

Submitted on 7 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Démons et déments. Quand *Détective* enquête sur la folie

Marc Renneville

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/5017>  
ISSN : 2108-6907

**Éditeur**

Criminocorpus

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



**Référence électronique**

Marc Renneville, « Démons et déments. Quand *Détective* enquête sur la folie », *Criminocorpus* [En ligne], *Détective, histoire, imaginaire, médiapoétique d'un hebdomadaire de fait divers (1928-1940)*, Communications, mis en ligne le 18 décembre 2018, consulté le 07 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/5017>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 janvier 2019.

Tous droits réservés

---

# Démons et déments. Quand *Détective* enquête sur la folie

Marc Renneville

---

## Place et figures de la folie dans *Détective*

- 1 Magazine consacré au fait divers lancé en 1928, rédigé par des journalistes et des écrivains, illustré par d'abondantes photographies et quelques dessins, *Détective* s'est très vite imposé comme le titre de presse de large diffusion dans le domaine de la police, de la justice, des procès et des peines dans l'entre-deux-guerres. S'il n'est pas le plus luxueux magazine de photographies (il ne peut rivaliser avec *Vu*), s'il trouve dès 1931 un concurrent qui lui emprunte parfois ses auteurs (*Police-Magazine*), *Détective* reste la référence du magazine de faits divers criminels jusqu'en 1940. On peut analyser le titre sous différents angles, sur les conditions techniques et financières de sa fabrication, la connaissance de son lectorat, son art de la mise en page et ses choix thématiques<sup>1</sup>. Il paraît opportun d'interroger la place de la folie dans ce magazine publié durant une période particulièrement riche pour l'histoire de la psychiatrie. L'entre-deux-guerres est traversée par certaines continuités comme la demande maintes fois exprimée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle de réforme de la loi du 30 juin 1838 et la dénonciation publique des internements arbitraires ; mais cette période est aussi marquée par une réflexion critique sur les conditions de l'enfermement asilaire, la mise au point de nouvelles techniques thérapeutiques (psychanalyse, traitements de choc), par le rapprochement enfin des prises en charge des fléaux sociaux que sont l'alcoolisme, la folie et le crime au sein d'un dispositif préventif de dépistage et d'assistance qui permettrait d'établir une « prophylaxie » générale de la population<sup>2</sup>. La façon la plus simple de déterminer la place de la folie dans *Détective* consiste probablement à prendre le magazine non pas d'abord à la lettre, mais à l'image et au titre. Si l'on passe en revue toutes les premières pages de Une et toutes les dernières pages, on décompte huit Une de recto titrant directement sur le sujet : « Les fous s'échappent » (16 juillet 1931, n°142), « Crimes de fous » (11 février 1932, n°172), « Démons et déments » (8 décembre 1932, n° 215 puis 29 décembre 1932, n° 218 et 23 février 1933, n° 226), « Les brebis enragés » (9 février 1933, n° 224), « Stérilisons

les fous » (11 novembre 1937, n°472), « On vient de marier un fou » (3 août 1939, n° 562). « Démons et déments » se distingue comme l'un des rares cas de titre à triple usage<sup>3</sup>. En couverture verso, six titres évoquent la folie : « Le château des fous » (10 octobre 1929, n° 50), « La folle de Saint-Pons » (27 mars 1930, n° 74), « Démons et déments » (1<sup>er</sup> février 1933, n° 223), « Le secret de la folle » (16 avril 1931, n°129), « Les fous s'échappent » (16 juillet 1931, n°142), « La fureur du rat » (1<sup>er</sup> octobre 1931, n° 153).

- 2 La folie n'apparaît donc pas comme un thème privilégié par la rédaction de *Détective*. Les grandes affaires, la description des milieux criminels et des lieux de punition sont bien plus souvent mis en avant. Il est vrai qu'à la différence des thèmes précités, le fou et sa folie posent pour la presse illustrée un défi de représentation visuelle. La force du discours de *Détective* tient dans sa maîtrise de l'articulation de l'image montée et du texte. Mais comment montrer l'anormalité psychique ? Il s'agit là d'une vieille question qui n'est pas née avec le magazine de faits divers. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les illustrateurs ont été tentés par la mise en œuvre de systèmes physiognomoniques et de typologies visant à caractériser les signes distinctifs corporels, sociaux et affectifs des déviants. La figuration de la folie s'est ainsi ancrée dans une tradition de stigmatisation et de différence visuelle partagée par les milieux artistiques et la communauté des aliénistes. On peut donc presupposer la mobilisation de cette représentation dans *Détective*, tout en se demandant si la combinaison de l'écrit et de l'image présente des caractéristiques propres au thème et à la politique éditoriale du magazine
- 3 On peut caractériser les ressources et les procédés de la rédaction de *Détective* à partir de quelques exemples. D'abord, il y a un registre évident et bien maîtrisé qui consiste à faire des portraits retouchés visant à souligner l'expression que l'on souhaite transmettre au lecteur. Il s'agit là d'un procédé éprouvé, hérité des représentations du XIX<sup>e</sup> siècle et tellement démonstratif qu'il peut se passer d'explicitation textuelle. Pour signifier au lecteur la folie d'un sujet, il suffit d'en faire un portrait rapproché donnant à voir des stigmates d'anormalité (langue tirée, silhouette désarticulée), comme sur la figure 1.

Figure 1 *Détective*, n° 215, 8 décembre 1932



- 4 *Détective* va toutefois bien plus loin en mettant à contribution son savoir-faire de photomontage pour permettre au lecteur de visualiser le délire d'un patient dont il ne

voit pas le visage. Ainsi, dans l'exemple qui suit, le journal évoque le cas d'un malade (« M. Germain ») qui se dit persécuté par un groupe d'individus qui l'insultent par le biais d'ondes radios. Pour visualiser ce délire, *Détective* compose un dispositif de montage d'images et de texte qui s'étend sur un double page. L'intention est de montrer l'objet du délire tout en démontrant son caractère morbide. La composition de cette double page vaut à elle seule une démonstration clinique (figure 2).

Figure 2 *Détective*, n° 216, 15 décembre 1932



- 5 Ce n'est pas ici le portrait du patient qui est mis en avant, mais le délire dont il est atteint : une oreille occupe plus du tiers de l'espace haut de la page de gauche. Cette photo est même plus grande que la photo de la rue dans laquelle se trouve l'immeuble des persécuteurs, placée elle à l'opposé de la diagonale de la page droite. Relié à l'oreille par trois fils télégraphiques, l'immeuble désigné par le patient comme le foyer d'émission des ondes maléfiques est représenté sans que l'on puisse l'identifier comme un bâtiment particulier. Le lecteur peut ainsi vérifier que M. Germain entend des voix qui proviennent d'un immeuble banal. L'existence des persécuteurs est démentie par la normalité de la photo du lieu.



Figure 3 *Détective*, n° 216, 15 décembre 1932Figure 4 *Détective*, n° 216, 15 décembre 1932

- 6 Cette banalité de l'espace de la folie est une contrainte forte. Il est facile de présenter un tribunal, une prison, un bague, un cercle de jeu ou une scène de crime. Les lieux de la

prise en charge de la folie parlent peu. Seules les blouses d’infirmiers et de médecins permettent d’évoquer la dimension médicale d’un enfermement dont la fonction de contrainte reste à cette époque très proche sinon identique à celle d’une prison.

- 7 Le journal est ainsi confronté à une difficulté qui tient au contraste entre la banalité des illustrations disponibles et l’extravagance des situations vécues qu’il souhaite mettre en scène. Pour parvenir à ses fins, la rédaction mobilise l’imagination du lecteur plus que sa perception visuelle. La folie n’étant pas – ou pas toujours – immédiatement visible à l’œil nu, il s’agit de faire parler l’image, de lui donner son sens par la légende qui l’accompagne. Pour saisir la qualité persuasive de cette articulation texte/image, il suffit de supprimer les légendes des illustrations et d’imaginer leur interprétation. Dans l’image suivante (figure 5), que voit-on ?

Figure 5 *Détective*, n° 142, 16 juillet 1935



- 8 Deux hommes pris de dos semblent se diriger vers l’entrée d’un bâtiment imposant qui comprend des grilles aux fenêtres.
- 9 Replaçons maintenant la photo dans le contexte de montage réalisé par *Détective*, avec son titre et son commentaire : « Les fous s’échappent. Dans l’asile de Hoerdt, près de Strasbourg, des criminels internés parmi les fous se sont évadés malgré les rondes des gardiens... » (figure 6)

Figure 6 *Détective*, n° 142, 16 juillet 1931

- 10 On note au passage le caractère approximatif du récit : le titre « Les fous s'échappent » est contredit par la légende de l'image « [...] des criminels internés parmi les fous se sont évadés [...] ». Ce type d'approximation est fréquent dans le magazine. Dans l'exemple précité du délire de persécution de M. Germain, l'article affirme que le malade reçoit les menaces uniquement dans son oreille droite, mais c'est une oreille gauche qui est représentée... Ces approximations nous disent la force de persuasion attachée au premier coup d'œil. Le lecteur doit être d'emblée convaincu par ce qu'il voit : l'inflexion interprétative étant prise, il peut ensuite lire en toute impunité des textes qui ne lui donneront guère la possibilité d'exercer un regard distancié ou critique.
- 11 Maîtrisant parfaitement cet art du montage et de l'articulation de la légende à la photo, *Détective* n'a pas besoin de forcer ses démonstrations et il peut même donner à voir le banal pour renforcer la véracité de ses reportages. Il n'est pas anodin ainsi que la première photo illustrant le reportage de Louis Roubaud dans les asiles d'aliénés débute la vue suivante (figure 7)



Figure 7 *Détective*, n° 215, 8 décembre 1932

- 12 La photo est centrée sur un large chemin bordé de chaque côté par une haie arbustive délimitant un massif forestier. Le chemin traverse un portillon ouvert et aboutit au centre à un escalier monumental qui dessert le corps central d'un bâtiment que l'on suppose imposant. La légende de la photo ne semble apporter qu'une précision factuelle :  
 « Au fond du parc, le bâtiment principal de l'asile d'aliéné... ».
- 13 Légende et photos sont ici en parfait accord. Le signifiant et le signifié se renforcent. La phrase est neutre, l'image est banale. La force d'évocation semble bien faible. L'effet sur l'imagination est pourtant bien présent, et tient ici à l'étroite association littérale de l'image et de sa légende : ce que l'on voit est un parc, autrement dit, un jardin conçu pour l'agrément de promeneurs qui s'y déplacent librement. Et « au fond » ainsi que le signale la légende, le bâtiment principal est celui d'un asile d'aliénés. La folie est au loin, elle est à distance de la raison. Et lorsqu'on la prend en charge, on l'enferme dans un bâtiment dédié. Cette composition offre, comme un préambule de récit fantastique, la matérialisation d'une distance, d'une limite et d'une frontière entre deux espaces. Le regard subjectif du lecteur présumé normal peut ici entrevoir le lieu de l'aliénation, qui est à l'arrière-plan de la photographie, et dans lequel le journaliste l'invite à entrer par la lecture de l'article.
- 14 Voici un nouvel exemple de photographie de prime abord bien banale (figure 8).

Figure 8 *Détective*, n° 142, 16 juillet 1931

- 15 Il s'agit du cliché d'un bâtiment cossu pris en extérieur entouré d'un champ. Aucun indice visuel ne permet de déterminer immédiatement sa fonction et ses habitants. Cette photographie est insérée dans l'article intitulé « Les fous s'échappent » dont on a déjà cité la Une plus haut. La lecture de l'article confirme celle de la légende de la photo proposée en première page. Ce ne sont pas les fous qui s'échappent de cette maison car ils en sont bien incapables, mais des simulateurs, qui sont les véritables individus dangereux, calculateurs, dissimulateurs et souvent criminels. La légende de la photographie est cette fois-ci posée comme une antiphrase :
- « La liberté rode autour de l'asile haut de six mètres, aux portes épaisses et aux barreaux gros comme le pouce. »
- 16 La liaison de l'article et de l'image légendée permet de comprendre que la folie est enfermée dans cet asile cerné de murs haut de six mètres, comprenant des portes épaisses et des barreaux gros comme le pouce. Mais seule la folie s'y trouve bien gardée car la liberté du dehors est un appel à l'évasion pour les simulateurs.
- 17 Cette rhétorique de la contradiction entre le signifiant visuel et le signifié apporté par la légende est un procédé caractéristique de *Détective* et s'il n'est pas propre à la représentation de la folie. Il a été mis en œuvre dans les couvertures les plus réussies du magazine. Ainsi, pour l'affaire des sœurs Papin, la rédaction opère une magistrale inversion de la règle classique qui impose la figuration du monstrueux par la correspondance du physique et du psychique. La démonstration visuelle joue non plus de la correspondance mais de la disjonction du physique et du psychique. Bien qu'elle ait été retouchée au désavantage des deux bonnes, la photo-portrait reste dans le cadre d'une représentation visuelle de normalité. L'acte commis n'en paraît que plus incompréhensible aux yeux du lecteur. La démonstration de la monstruosité fonctionne

une nouvelle fois grâce à l'imagination participative du lecteur. Elle est ici dans l'écart de l'attendu entre le signifiant visuel et le signifié textuel, concentré dans l'expression paradoxale du titre : « Les brebis enragées », et le début de sa légende interpellant le lecteur voyeur et juge : « Deux anges ? Non, deux monstres... ». Nul besoin du loup pour faire peur. Le pathologique est refoulé dans le registre de l'invisible. Cette fois-ci, ce sont les brebis qui ont tué.

- 18 Ces quelques exemples suffisent pour affirmer que la réussite de *Détective* tient pour une part dans cette maîtrise d'une large palette de procédés de composition narrative articulant l'image montée, sa légende et le texte.

## Le reportage de Louis Roubaud : *Démons et déments*

- 19 Avec seulement huit titres de première page sur un corpus de plus de 580 numéros, on ne peut considérer que la folie soit très présente dans le journal. *Détective* ne consacre d'ailleurs qu'un unique reportage à cette question. Intitulé « Démons et déments », rédigé par Louis Roubaud (1884-1941), fruit d'une enquête initiée en août 1932<sup>4</sup>, ce feuilleton reportage débute dans le numéro du 8 décembre 1932, court sur douze numéros et fait l'objet de trois titres de première page et une de dernière page. Selon une pratique alors courante, le reportage est introduit par Marius Larique, directeur du journal, dans une intention que l'on peut assimiler à un parrainage non pour Louis Roubaud, journaliste écrivain alors déjà bien connu, mais pour présenter à la fois le thème et l'auteur<sup>5</sup>. Ce texte chapeau pose les enjeux du sujet en l'assimilant, comme les partisans de la prophylaxie, à un fléau social :

Dans le labyrinthe de l'univers mécanisé, ils sont de plus en plus nombreux, les habitants du siècle qui ont perdu leur raison ! Que faisons-nous pour arrêter le fléau grandissant, préserver la société menacée par les insociables et guérir ceux-ci de leur maladie ? Quelles mesures avons-nous prises en France contre les fous, pour les fous, afin de nous garantir et de les soigner ? Dans la diversité de ses formes et de ses causes, qu'est-ce que la folie ?... Se prête-t-elle à notre analyse ? Peut-elle, lorsqu'elle déborde la raison, être aperçue par la raison ?

- 20 Larique enchaîne sur l'éloge de son collaborateur :

Jamais, Louis Roubaud, qui a parcouru le monde et les mondes, de Cayenne à Pékin, des prisons d'enfants aux cabines de mannequins, n'a été mis en présence d'un sujet aussi vaste et redoutable... Il vient de vivre plusieurs mois avec les fous et il entreprend d'explorer la Folie.

- 21 Le journaliste invite ensuite ses lecteurs à le suivre dans cet « hallucinant voyage<sup>6</sup> ». Marius Larique a lui-même récemment publié « Les hommes punis » en janvier 1932 dans la collection « Succès », chez Gallimard et il prépare dans la même collection « Dans la brousse avec les évadés du bagne », qui paraîtra en janvier 1933. Or le contenu de ces livres a d'abord été présenté au lecteur en feuilleton dans *Détective*, à partir du 15 octobre 1931. Les lecteurs sont donc familiers des reportages du directeur du journal, Marius Larique, alors que Roubaud n'en a à cette date publié aucun dans ce magazine, ce qui explique probablement que sa présentation par Larique soit appuyée par un portrait photographique. Louis Roubaud n'est pourtant pas un débutant ni un nouveau venu. Il a été présenté dans le premier numéro de *Détective* comme l'un des trois collaborateurs importants de *Détective*, aux côtés de Maurice Garçon et Joseph Kessel. Journaliste reporter et écrivain, reconnu pour son action contre les bagnes d'enfants (*Les Enfants de Caïn*, 1925), son dernier reportage avant l'enquête sur les fous était consacré à

l'Indochine. Cette enquête critique envers l'administration coloniale était parue traditionnellement sous forme de feuilleton en 1930 dans *Le Petit Parisien* pour être ensuite rassemblée en deux livres : *Viet-Nam. La tragédie indochinoise* et, en coopération avec Gaston Pelletier, *Images et réalités coloniales* (Paris A. Tournon, 1931)<sup>7</sup>. En mai 1933, Louis Roubaud publie un reportage sur les dactylos dans *Marianne. Grand hebdomadaire illustré* (31 mai 1933) et il obtient le prix de l'Académie française pour son roman historique sur Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais (1753-1753) paru chez Plon en 1932. Enfin, après ce reportage pour *Détective*, Roubaud part en reportage en Afrique du Nord et publie le résultat de son enquête dans *Mograb* (Grasset, 1934)<sup>8</sup>.

- 22 Premier et unique reportage en feuilleton sur le sujet dans *Détective*, « Démons et déments » est publié quatre ans après le lancement du magazine. Quelle pouvait être la motivation de l'équipe de rédaction ? L'actualité de la question probablement car en lançant son reportage en décembre 1932, *Détective* est plus suiveur qu'initiateur. Sur la seule année 1932, le grand magazine photographique *Vu* a publié dans son numéro du 15 juin 1932 une enquête du docteur René Held sur la « psychiatrie moderne ». En juillet, le quotidien *Le Populaire* s'est mobilisé sur cinq éditions pour dénoncer l'internement arbitraire de Gaston Mourlaque à la 3<sup>e</sup> section de l'asile de Villejuif<sup>9</sup>. Le 5 octobre 1932, le quotidien *Le Matin* titre en première colonne : « Le danger social des fous en liberté ». L'article défend la possibilité que les médecins soient autorisés à signaler à l'administration préfectorale les sujets dangereux à des fins de prise en charge. Son auteur est le docteur Jacques Roubinovitch, qui fait œuvre ici de diffusion des idées de la prophylaxie, qui vise à prévenir le crime et la folie pour l'éviter et mieux la guérir. Roubinovitch est précisément l'un des fondateurs de la Société de prophylaxie criminelle, créée en cette même année 1932 à l'initiative d'Édouard Toulouse et avec le soutien de Justin Godart, ministre de la santé de juin à décembre 1932. Le 27 novembre 1932 enfin, *Le Petit Journal* débute la publication d'un reportage du journaliste Georges Ricou. Intitulée « Les cloîtres de la folie », cette suite de 17 articles rend compte d'une enquête menée dans les asiles de la Seine avec l'autorisation du préfet.
- 23 L'année 1932 est donc marquée par une certaine médiatisation de l'aliénation et des enjeux liés à sa prise en charge, qu'il s'agisse de porter assistance à des malades, de défendre la société contre les individus dangereux ou, à l'inverse, de se prémunir du risque d'internement arbitraire. Le reportage « Démons et déments » ne met donc pas au jour un thème nouveau ou spécifique. L'enjeu rédactionnel pour *Détective* est bien plutôt de se distinguer par un nouvel angle d'approche ou de traitement de la question. On a vu plus haut que *Détective* met son art de la composition narrative au service de son sujet. Le reportage de Roubaud est d'ailleurs annoncé par une photo spectaculaire en Une du numéro 215 du 8 décembre 1932. La photo présente le « tragique quartier » de la maison d'aliénés de Villejuif « réservé aux fous criminels, à ces malheureux déments que la prison n'a épargnés que pour les livrer à l'asile perpétuel ». Il y a d'ailleurs, une fois de plus, un décalage entre cette Une et le contenu du numéro, qui n'abordera ce lieu que dans le dernier article du reportage. La spécificité du reportage de Roubaud tient moins dans cet art consommé de la composition photographique que dans le style même du récit. Roubaud fait débiter en effet son reportage à l'asile de Perray-Vaucluse en donnant délibérément la parole à un patient, sans autre introduction que la présentation rédigée par Larique. L'article met ainsi le lecteur en rapport direct avec un fou, qui l'interpelle par un récit autobiographique qui relève d'une auto-analyse. Le patient expose littéralement son cas au lecteur : il entend des voix et est sujet à des gaz d'estomac. Il

prévient : « ne vous hâtez pas de rire », et utilise un langage très relevé. Cette entrée en matière dans un registre écrit très relevé est probablement déconcertante pour le lecteur de *Détective*, habitué à une écriture plus simple et fluide. Elle est certainement intentionnelle et vise à affirmer d'emblée que la folie peut être liée à un état de parfaite lucidité. À montrer aussi, dès ce premier article, que nul n'est à l'abri de cette maladie.

- 24 Le reportage de Roubaud consiste en une visite de six lieux de traitement de la folie, tous situés en région parisienne. Le lecteur découvre ainsi successivement l'asile de Perray-Vaucluse, l'asile de Maison-Blanche situé à Neuilly-sur-Marne, l'asile parisien de Sainte-Anne, un lieu de soin privé anonymisé, l'infirmerie spéciale du dépôt de la préfecture de police de Paris et, enfin, la troisième section de l'asile de Villejuif, annoncée dans le premier numéro du reportage. À Perray-Vaucluse, Roubaud fait la tournée des malades, accompagné par le docteur Courtois, il présente plusieurs cas (M. Germain, évoqué plus haut) et fait état des nouvelles thérapeutiques liées au traitement de choc. À l'asile de Maison-Blanche, il présente les recherches de la doctoresse Constanza Pascal et ses expériences de mise en œuvre des substances hallucinogènes pour tenter de sortir certains patients de leur mutisme. Les essais du docteur Pascal se situent dans le prolongement des travaux de Moreau de Tours, qui employait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle le haschich à des fins thérapeutiques. Ici, le haschich est remplacé par le peyotl, la cocaïne et même le champagne ! Les explications du journaliste marient les métaphores simplificatrices, des allusions à la psychanalyse et un vocabulaire technique emprunt de « pharmacodynamique » qui vise à attester de la véracité de son exposé : « On connaît aujourd'hui les poisons et microbes qui blessent ou qui tuent l'intelligence. À Sainte-Anne, M. Medakovich les enferme dans des tubes et photographie la fêlure du cerveau<sup>10</sup> ».
- 25 Roubaud dit vrai en décrivant la technique de la malariathérapie alors utilisée pour combattre la paralysie générale, mais il n'hésite pas à agrémenter son reportage d'expressions totalement fantaisistes lorsqu'il désigne à Sainte-Anne le service du docteur Leroi comme le « bureau des Raisons égarées », la « démence d'amour » ou qu'il fait réapparaître, au cours d'une conversation en présence d'un patient, « la bête lubrique » que le malheur « avait recouvert de son manteau » (*Détective*, 1933, n° 220, p. 5). Roubaud sacrifie également aux thèmes récurrents de la question aliéniste. Lors de son passage à l'infirmerie spéciale près du dépôt de la préfecture de police de Paris, il dénonce les internements arbitraires en faisant allusion à l'ancienne affaire de l'internement de l'acteur Pierre Daltour, qui avait défrayé la chronique en...1923<sup>11</sup>. Arrivé au terme de son reportage, à la troisième section de l'asile de Villejuif, il aborde la question de l'internement des aliénés criminels. Cette partie du reportage a bien été analysée par Véronique Fau-Vincenti. En confrontant le récit de Roubaud aux archives de l'institution, elle a démontré que le journaliste avait certainement cherché à produire un récit vraisemblable, mais nullement exact et cette conclusion peut s'appliquer à l'ensemble des lieux visités par Roubaud.
- 26 Comme pour Larique et pour quelques reportages en feuilleton, Roubaud rassemble les articles de « Démons et déments » et les publie en un livre du même titre à la NRF en juin 1933. Le livre fait l'objet d'une présentation radiophonique par son auteur le 30 juin 1933, dans l'émission « Courrier des livres » sur Radio-Paris, de 18h30 à 18h50<sup>12</sup>. Il est soutenu par Gallimard qui en fait l'annonce dans plusieurs titres de la presse quotidienne. Les premiers comptes rendus de lecture sont positifs<sup>13</sup>. *Démons et déments* n'est pourtant pas un succès de librairie. Le contrat envisagé en avril 1933 pose le principe d'une avance à l'auteur de 10% de droit sur la base de 15000 exemplaires en édition populaire mais cette



première offre est ensuite revue à la baisse en raison de la crise des ventes que connaît alors l'éditeur. Finalement tiré à 5500 exemplaires, la vente de *Démons et déments* s'élève à 986 livres en 1935<sup>14</sup>. Cette faible diffusion étant conjoncturelle, liée autant à la crise de l'édition qu'à la concurrence des titres publiés sur le même thème, il reste à apprécier la singularité du récit de Roubaud et sa réception.

- 27 Roubaud a en effet rédigé un reportage original en s'appuyant sur la production de témoignages direct des patients. Réels, arrangés ou fictifs, ces nombreuses « citations » visaient à accréditer l'authenticité de l'enquête mais aussi à donner à comprendre au lecteur, dans l'illusion d'une absence d'intermédiaire, le délire de la folie. Roubaud se distingue également de son maître Albert Londres, qui avait dénoncé les conditions d'internement des aliénés dès 1925, en n'insistant pas particulièrement sur les internements abusifs dans les asiles. Il circonscrit le problème à l'infirmierie du dépôt lorsqu'elle était dirigée par le psychiatre G. de Clérambault, qu'il considère d'ailleurs comme ayant été lui-même à demi-fou. Quant aux mauvais traitements, coups et contentions violentes, Roubaud les limite là encore aux pratiques dévoyées d'un asile privé dont il ne donne pas le nom. Au final, le reportage de Roubaud apparaît comme un témoignage positif et affirmatif : « on guérit les fous », expression qui sera précisément celle du bandeau rouge accompagnant la vente du livre<sup>15</sup>. Roubaud a produit pour *Détective* un reportage au style narratif original, mêlant des descriptions pittoresques à un discours scientiste qui délivre au lecteur de *Détective* un message optimiste pour l'avenir du combat contre la folie.
- 28 Ce scientisme bienveillant fait que le reportage est repéré par la communauté des aliénistes, et plutôt en bonne part. Lorsque le docteur Maurice Desruelles en rend compte dans la revue professionnelle des médecins des asiles publics d'aliénés, il exprime sa répulsion pour le mauvais goût qui préside aux compositions photographiques de *Détective* tout en soulignant le fait que Roubaud ait trouvé là l'occasion de « redresser quelques préjugés et dénoncer quelques errements » avec « bonne foi et objectivité<sup>16</sup> » sur trois points précis : la loi d'assistance du 30 juin 1838 doit être amendée mais préservée, les médecins et les directeurs de maison de santé œuvrent avec un sens du dévouement qui mérite l'admiration, enfin, l'espérance thérapeutique est de mise. Desruelles commente : « Que d'éloges auxquels nous n'étions pas habitués, et quel changement dans l'opinion depuis « Chez les fous » d'Albert Londres, paru en 1925 ». Pour Desruelles, il s'agit là « d'un bon livre » propre à rassurer les familles de malades « *Démons et déments* leur affirme qu'on les soigne, qu'on essaie de les guérir, il fait connaître utilement au public que la malariathérapie de la paralysie générale n'est pas une expérience de laboratoire, et puisqu'il ne parle pas de séquestration arbitraire, on peut en conclure que M. Roubaud, journaliste averti n'y croit pas. Voilà une opinion nouvelle à laquelle la presse ne nous a pas habitués<sup>17</sup>. »
- 29 Revenons pour conclure à la place et à l'usage de la folie dans *Détective*. Si le magazine s'est bien intéressé à la folie comme un état pouvant mener au crime, il a diffusé cette possible cause de criminalité sans exclusive et en faisant coexister plusieurs représentations tel que le coup de folie, qui explique de nombreux passages à l'acte ; la folie malheureuse, d'amour déçu par exemple et qui touche particulièrement les femmes, comprises alors plus comme des victimes à assister qu'à punir. Le simulateur aussi, qui n'est qu'un criminel dangereux, et l'aliéné criminel enfin, qui présente une dangerosité réellement inquiétante en proportion de sa capacité à raisonner de manière lucide.

- 30 Si l'on peut déceler une inflexion durant la période de publication du magazine, c'est dans le déclin de la croyance au progrès scientifique, croyance qui ne fut peut-être qu'une parenthèse car si Roubaud défend un scientisme dont la ferveur toute nouvelle sera remarquée par les aliénistes, *Détective* adopte à la fin des années 1930 une position beaucoup plus inquiète en évoquant la possibilité de stériliser des malades mentaux<sup>18</sup>. On peut donc considérer que *Détective* n'a pas porté d'innovation particulière dans le traitement du thème, qu'il exploite à la suite d'autres journaux. Le magazine de fait divers a toutefois contribué – notamment par le reportage de Roubaud – à entretenir au début des années 1930 l'espoir d'un traitement médical de la folie et de la folie criminelle. Il a aussi largement participé, dans le registre des représentations visuelles, à la diffusion de la figure moderne de la monstruosité criminelle, construite sur l'inversion de la correspondance du physique et du psychisme<sup>19</sup>.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BELBAHRI Abdelkader, « Du Nord-Africain au Maghrébin : processus de qualification et cristallisation d'une altérité dans l'imaginaire post-colonial », in Didier Nourrisson, Yves Perrin (textes réunis et présentés par), *Le Barbare, l'étranger : images de l'autre*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 365-374.

CHABRIER Amélie et THÉRENTY Marie-Ève, *Détective. Fabrique de crimes ?*, Nantes, Éditions Joseph K., 2017.

FAU-VINCENTI Véronique, *Aliénés criminels, vicieux, difficiles, habitués des asiles. Du quartier de sûreté de l'asile de Villejuif à la première Unité pour malades difficiles française. 1910-1960*, Doctorat d'Histoire, EHESS, 2016.

RENNEVILLE Marc, « Le délit du corps en criminologie. du "type criminel" au "type" criminel », in Nicolas Queloz et al., *La criminologie - évolutions scientifiques et pratiques : hier, aujourd'hui et demain*, Ruegger et Verlag, 2004, p. 71-84

RENNEVILLE Marc, « La criminologie face au monstre, entre délit du corps et invisible différence », in Anna Caiozzo et Anne-Emmanuelle Demartini (dir.), *Monstre et imaginaire social*, Paris, Créaphis, 2005, p. 321-330.

RENNEVILLE Marc, « La psychiatrie légale dans le projet de réforme du code pénal français (1930-1938) », in Jacques Arveiller (dir.), *Psychiatries dans l'histoire*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2008, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01390359>

## NOTES

1. Amélie Chabrier et Marie-Ève Thérenty, *Détective. Fabrique de crimes ?*, Nantes, Éditions Joseph K., 2017.

2. Marc Renneville, « La psychiatrie légale dans le projet de réforme du code pénal français (1930-1938) », in Jacques Arveiller (dir.), *Psychiatries dans l'histoire*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2008, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01390359>
3. Les autres sont « La route de l'évasion » (1933 : n° 239, 241 et 242), « Marché de femmes » (1935 : n° 337, 338 et 339), « La vie secrète des femmes nues (1936, n° 420, 421 et 425)
4. Date déduite de la correspondance de L. Roubaud à G. Gallimard (Lettre du 14 octobre 1932, Archives Gallimard). Je tiens à remercier Marie-Ève Thérenty pour la transmission de ses notes sur Roubaud aux archives des éditions Gallimard. Les informations de cet article renvoyant aux archives Gallimard sont extraites de ce partage.
5. Ce sera également le cas pour le reportage suivant de Louis Roubaud sur les dactylos (André Franck, « Sous la lampe. Louis Roubaud », *Marianne*, 17 mai 1933, p. 4)
6. Marius Larique, « Démons et déments », *Détective*, 1932, n° 215, p. 3.
7. On lira un compte-rendu critique du travail de Roubaud par Pierre Gourou, alors partisan de la colonisation, dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1931, vol. 31, n° 1, p. 558-550.
8. Sur *Mograb*, voir Abdelkader Belbahri, « Du Nord-Africain au Maghrébin : processus de qualification et cristallisation d'une altérité dans l'imaginaire post-colonial » in Didier Nourrisson, Yves Perrin (textes réunis et présentés par), *Le Barbare, l'étranger : images de l'autre*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 365-374.
9. *Le Populaire* lance cette affaire qu'il qualifie de « d'internement politique » en titrant son premier article : « Les lettres de cachet ne sont pas mortes. Au mépris de toute justice, un homme peut être interné arbitrairement. Un fou sain de corps et d'esprit. » (sur cette affaire, voir Véronique Fau-Vincenti, *Aliénés criminels, vicieux, difficiles, habitués des asiles. Du quartier de sûreté de l'asile de Villejuif à la première Unité pour malades difficiles française. 1910-1960*, Doctorat d'Histoire, EHESS, 2016, p. 311-312).
10. Louis Roubaud, « Démons et déments », *Détective*, 1932, n° 218, p. 4.
11. Louis Roubaud ne cite pas le patronyme exact de l'acteur, renommé Paul Belcourt dans les deux articles qu'il consacré à cette affaire (*Détective*, 1933, n° 224 et 225).
12. *L'Ouest-Éclair*, 30 juin 1933, p 13.
13. Pierre Dominique, « Louis Roubaud chez les fous », *Les nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*, 1<sup>er</sup> juillet 1933, p. 4 ; René Maran, « Démons et déments, par L. Roubaud », *Becs et ongles*, 8 juillet 1933, p. 15 ; *L'homme libre*, 19 juillet 1933, p. 2 ; Maurice Garçon, « Le régime des aliénés », *Journal des débats politiques et littéraires*, 29 juillet 1933, p. 3.
14. Lettre de G. Gallimard à L. Roubaud. 20 avril 1933, Note sur les tirages et les ventes des livres de Louis Roubaud, Archives Gallimard.
15. Maurice Desruelles, « Un reportage de Louis Roubaud sur les Asiles », *L'aliéniste français*, 1933, p. 387.
16. *Ibidem*, p. 386.
17. *Ibid.*, p. 390.
18. *Détective*, 11 novembre 1937, n° 472.
19. Marc Renneville, « Le délit du corps en criminologie. du "type criminel" au "type" criminel », in Nicolas Queloz et al., *La Criminologie - évolutions scientifiques et pratiques : hier, aujourd'hui et demain*, Ruediger et Verlag, 2004, p.71-84 et « La criminologie face au monstre, entre délit du corps et invisible différence », in Anna Caiozzo et Anne-Emmanuelle Demartini (dir.), *Monstre et imaginaire social*, Paris, Créaphis, 2005, p. 321-330.

---

## RÉSUMÉS

Cet article vise à cerner la place du thème de la folie dans le magazine de faits divers *Détective*. La période de publication du magazine (1928-1940) par une filiale de l'éditeur Gallimard correspond à un moment où l'assistance aux aliénés fait l'objet d'un débat qui dépasse le cercle professionnel des médecins spécialisés. Enfermement arbitraire, évasion ou sortie de malade dangereux, nouvelles thérapies et prévention de la folie sont autant de questions relayées par la presse nationale. Qu'en est-il de *Détective* ? Comment ce magazine de faits divers a-t-il traité la folie ? La première partie de cet article tente de rendre compte des procédés de représentation de la folie dans les pages de *Détective*. La seconde se concentre sur l'analyse de l'unique reportage publié sur ce thème, signé de Louis Roubaud et publié sur 12 numéros de novembre 1932 à 1933.

This article aims to identify the place of the theme of madness in Detective news magazine. The period of publication of the magazine (1928-1940) by a subsidiary of the publisher Gallimard corresponds to a time when the assistance to the insane is the subject of a debate that exceeds the professional circle of psychiatrists. Arbitrary confinement, escape or exit of dangerous patient, new therapies and prevention of madness are all questions relayed by the national press. What about Detective? How did this news magazine treat madness? The first part of this article tries to account for the processes of representation of madness in the pages of Detective. The second focuses on the analysis of the only report published on this theme, signed by Louis Roubaud and published on 12 issues from November 1932 to 1933.

## INDEX

**Mots-clés** : Roubaud (Louis), psychiatrie, malariathérapie, Pascal (Constanza)

**Index géographique** : Sainte-Anne, Parray-Vaucluse, Villejuif, Maison-Blanche

## AUTEUR

### MARC RENNEVILLE

Directeur du CLAMOR et de la publication de la plateforme Criminocorpus depuis sa création, Marc Renneville est chercheur au CNRS, membre du centre Koyré. Il mène depuis 2003 des projets de valorisation numérique de l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Ses recherches portent sur l'histoire des sciences du crime et du criminel et le rapport entre les savoirs criminologiques et l'application des peines (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Il est notamment l'auteur de *Le langage des crânes. Une histoire de la phrénologie (Empêcheurs de penser en rond, 2000)* et de *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires (Fayard, 2003)*.